

# Conseil municipal du mardi 21 février 2023 Procès-verbal

### Saint Pierre de Chérennes

- Ordre du jour :
  - . Ouverture de la séance
  - . Vérification du quorum
  - . Désignation d'un (e) secrétaire de séance

. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 22 novembre 2022 – approuvé à l'unanimité

Nombre membres: 11 En exercice: 11 Présents: 10

Date convocation: 07/02/23 - Date d'affichage: 07/02/23

<u>Présents</u>: Mmes et Mess. André ROMEY, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte

BRIEL

<u>Absent excusé</u>: Patrice FEUGIER

<u>Secrétaire</u> : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

## 1) Préparation du budget :

Les résultats de l'année 2022 sont les suivants :

Fonctionnement : + 62 695.80 € Investissement : + 24 894.84 €

# Liste des travaux prévus en fonction du budget 2023

- Mise en conformité de l'installation électrique de la salle polyvalente
- Mise en conformité du mur vers l'église : maçonnerie + clôture
- Pose de volets roulants à la mairie + salle de classe + changement des fenêtres à la mairie
- Travaux de voirie : Saut du Loup pour changement de tuyaux défectueux + une partie du chemin des Guinards dégradé. La commission des chemins doit se réunir pour compléter le programme
- Pose de 2 portillons vers la salle des fêtes
- Remplacement des luminaires de l'éclairage public
- Projet éducatif numérique à l'école (ordinateurs + vidéo projecteur)
- Devis à demander pour la réfection de la main courante du terrain de foot
- Devis à demander pour changement du grillage au tennis
- Devis pour table à changer sur le terrain de jeux

## 2) Les délibérations adoptées à l'unanimité des membres présents :

- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : nouveau contrat
- Nouvelle convention urbanisme (SMVIC)
- Suppression du poste de rédacteur (2<sup>ème</sup> classe)
- Création du poste de rédacteur (1<sup>ère</sup> classe)

### 3) Demandes de subventions

ADMR: 100 €
Association passage: 100 €
Voyage collège Italie: 150 €

- Projet rencontre France-Ladakh-Mongolie: 100 €

# 4) Réflexion pour informatiser le cimetière

# 5) Informations diverses

- Pose d'une poubelle et sacs sur le terrain du stade pour déjections canines ainsi qu'un bac à sable sur le terrain en dessous du tennis
- Le repas du 3<sup>ème</sup> âge aura lieu le 11 mars 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.